Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SAVOIE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chambéry, mardi 18 juin 2019

Dégâts causés par les orages sur les exploitations agricoles : les services de l'État sont mobilisés pour accompagner les agriculteurs

Les orages accompagnés de grêle qui ont touché le département de la Savoie samedi 15 juin 2019 ont causé des dégâts sur des exploitations agricoles.

Louis LAUGIER, préfet la Savoie, s'est déplacé lundi 17 juin à la chambre d'agriculture du département afin de rencontrer les exploitants et les responsables de la chambre pour faire un point sur les dégâts causés par cet épisode météorologique. Il s'est ensuite rendu sur trois exploitations viticoles touchées par la grêle, à Saint Baldoph, Myans et Chignin.

Face aux dégâts constatés, le préfet a demandé à la direction départementale des territoires (DDT) de réunir rapidement un groupe de travail afin de réaliser un état des lieux des exploitations touchées et des dispositifs d'accompagnement existants. Composé de la DDT, de représentants de la chambre d'agriculture et de services de la préfecture, ce groupe se réunira dès ce mercredi 19 juin.

Conscient des conséquences économiques que pourra engendrer cet épisode météorologique, le préfet de la Savoie a demandé une forte mobilisation des services de l'Etat afin d'accompagner au mieux les agriculteurs touchés

Service communication | Préfecture de la Savoie
Claire BRIANÇON-MARJOLLET & Claire PROST
pref-communication@savoie.gouv.fr | Tél. : 04 79 75 50 15 & 04 79 75 50 16 | Port. : 06 24 99 84 67